Présentation

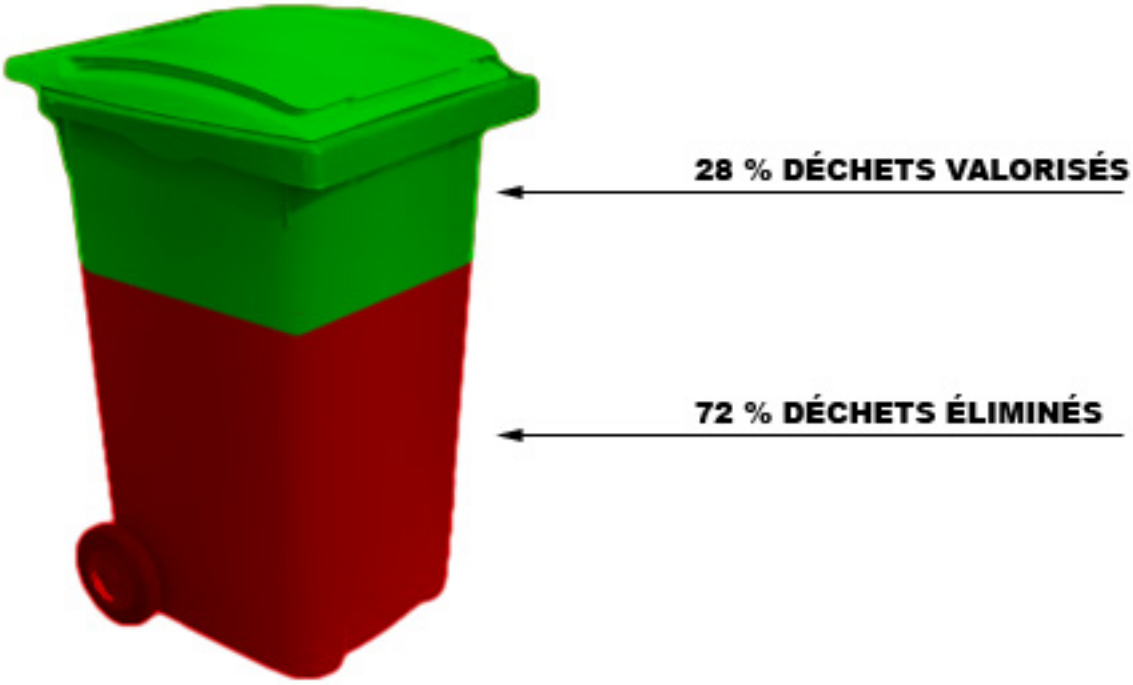
Pour le territoire de Noblat, 9 825 habitants (9 526 pour la Communauté de Communes de Noblat et 299 pour Moissannes), en 2010, les chiffres suivants ont été constatés :

- Tonnage d'ordures ménagères incinérées à Limoges : 2 426
- Tonnage de verre (350), papier / journaux / magazines (250) et d'emballage (123) collecté en éco-points : 723
- Tonnage de cartons (85), ferraille (107), déchets ménagers spéciaux (18,5), piles (< 1,2) collecté en déchèterie : 211,70
- Tonnage de déchets verts (678) et d'encombrants (663) collecté en déchèterie : 1 341
- Tonnage de gravats collecté à la déchèterie : 473
- Tonnage d'encombrants collectés en porte à porte : 27
- Tonnage de déchets d'équipements électriques et électronique : 75

Soit une moyenne annuelle de 550 kg de déchets / hab dont 243kg d'ordures ménagères / hab enfouies, 70 kg / hab de déchets collectés en éco-points, 69 kg / hab de déchets verts et 73 kg / hab d'encombrants.

La moyenne des ordures ménagères collectée est de 243 kg/habitants en 2010 pour le canton contre 253 kg/habitants pour le département.

Nos résultats sont encourageants. Cependant il reste encore une part importante de déchets qui pourraient être éliminés, recyclés ou valorisés.


28 % DÉCHETS VALORISÉS
72 % DÉCHETS ÉLIMINÉS